

DEMANDE D'AIDE A LA
TELEASSISTANCE
-ESSS 08422-

~ Année 2020 ~

- 1^{ère} demande
 Renouvellement

Vous pouvez bénéficier, sous condition de ressources, d'une « Aide à la téléassistance » pour vous aider à financer les frais d'abonnement et d'installation d'un service de téléassistance ayant conventionné avec la MSA Provence Azur, en vue de favoriser le maintien à domicile.

Cette aide extra-légale prise en charge par le service Action sanitaire et sociale est valable pour l'année en cours et n'est pas ouverte aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA). **La demande doit être renouvelée chaque année.**

1 - IDENTITE de l'ABONNÉ

N° de Sécurité Sociale:

- Retraité titulaire d'une retraite MSA à titre principal ou relevant de la MSA si la retraite est versée au titre de la LURA, hors bénéficiaires APA (*Allocation personnalisée pour l'autonomie*)
 Handicapé ou invalide

MME M Date de naissance :/...../.....

Nom – Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Mail :@.....

Si changement dans votre situation personnelle ou professionnelle depuis votre dernière déclaration fiscale, merci de nous en préciser l'objet et la date :

Situation de famille : Marié(e) Vie maritale (joindre les 2 avis d'imposition) Célibataire Veuf(ve)
 Séparé(e) Divorcé(e) Pacsé(e)

2 - IDENTITE du CONJOINT

MME M Date de naissance :/...../..... N° de Sécurité Sociale :

Nom – Prénom :

Situation : Retraité(e) Agricole Retraité(e) Non agricole Autre situation :

3 - INFORMATIONS RELATIVES A LA TELEASSISTANCE

• FOURNISSEUR DE LA TELEASSISTANCE

• AUTRES AIDES OBTENUES et NOM des ORGANISMES (assurance privée, mutuelle, caisse de retraite complémentaire, Conseil Départemental)

Nom de la société de Téléassistance (conventionnée avec la MSA) :

.....

1).....

2).....

3).....

4- CETTE DEMANDE EST A NOUS RENVOYER AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES SUIVANTES AU PLUS TARD LE 31/12/2020 :

SOIT PAR COURRIER : MSA PROVENCE AZUR – SERVICE ACTION SOCIALE – CS 70001 – 13416 MARSEILLE CEDEX 20

SOIT PAR INTERNET : PROVENCEAZUR.MSA.FR/MON ESPACE PRIVE/CONTACT & ECHANGES/TRANSMETTRE MES DOCUMENTS

→ dernier avis d'imposition des membres du foyer ; En cas de changement récent de situation, les justificatifs de ressources de l'ensemble des membres du foyer (derniers bulletins de salaire, dernières attestations Pôle Emploi ou justificatifs des retraites).

→ l'accusé de réception de la demande d'APA et/ou de toute autre demande d'aide du Conseil Départemental, si une demande est en cours OU un justificatif de perception de pension d'invalidité, d'une rente AT ou AHH versée par la MSA.

→ les justificatifs des aides financières obtenues pour la téléassistance (assurance privée, mutuelle, caisse de retraite complémentaire, Conseil Départemental).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE EXAMINÉ

TOUTE DEMANDE ET TOUTES PIECES JUSTIFICATIVES ENVOYÉES HORS DELAI FERONT L'OBJET D'UN REJET SI VOUS ETES RETRAITE, UNE EVALUATION SOCIALE SERA MISE EN ŒUVRE A RECEPTION DE CE FORMULAIRE

5- CADRE RESERVE AU SERVICE D'EVALUATION SOCIALE, ne pas compléter :

GIR : 6 5 ≤ à 4

6- ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

La MSA Provence Azur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausse déclaration (article L 377.1 du code de la sécurité sociale – article L 441.1 du code pénal).

« En foi de quoi, je confirme ma demande et atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cet imprimé ».

A..... le

Signature :



MSA PROVENCE AZUR - Service Action Sanitaire et Sociale :

Nous contacter : Pôle seniors et personnes en situation de handicap
04 91 16 58 39

Nous connaître : provenceazur.msa.fr